

MA TOITURE A DU POTENTIEL !

Une plateforme de cadastre solaire en ligne plus fonctionnelle

Dans le cadre de son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), le territoire de l'Agglo s'engage à réduire sa consommation d'énergie et à développer les énergies renouvelables telles que le solaire photovoltaïque.

Afin d'accompagner le développement du photovoltaïque sur le territoire, **Vienne Condrieu Agglomération met à disposition une plateforme de cadastre solaire en ligne, permettant de déterminer le potentiel solaire de toute toiture sur le périmètre de l'Agglo.**

Cette plateforme interactive est un **outil gratuit** pour entamer un projet photovoltaïque. **Elle s'adresse à tous : particuliers, chefs d'entreprise, agriculteurs...**

Simple d'utilisation, le cadastre solaire **ne nécessite aucune inscription et son utilisation est anonyme.**

Le cadastre solaire permet rapidement d'estimer :

- La surface totale exploitable
- La puissance installable
- Le rendement énergétique et financier du projet

Le cadastre solaire possède également de nouvelles fonctionnalités telles que des informations sur l'autoconsommation et la revente de l'électricité produite ; des informations sur le prix du raccordement au réseau et une liste des installateurs certifiés.

Profitant d'un contexte favorable, de plus en plus de ménages considèrent la possibilité d'équiper leur toiture de panneaux solaires afin de produire de l'énergie grâce au soleil.

Ils peuvent ainsi découvrir gratuitement le potentiel solaire de leur toiture grâce à des données géographiques 3D et à un algorithme d'ensoleillement.

À partir de l'adresse ou de la carte, il est possible de connaître :

- **Le potentiel de production électrique pour des panneaux photovoltaïques, ainsi que les gains financiers associés** (sur la facture en autoconsommation ou par le biais de la revente au réseau).
- **Le potentiel de production d'eau chaude sanitaire pour des panneaux thermiques.**

À l'issue de la simulation, les conseillers indépendants de l'Espace Énergie de l'Agglo peuvent être contactés pour réaliser en toute sérénité, un accompagnement du projet adapté aux besoins, et répondre à toutes les questions techniques, financières ou administratives.

Alors n'hésitez plus, et lancez-vous afin d'atteindre collectivement l'objectif 2030 du Plan Climat du territoire : 33 % de la consommation d'énergie couverte par des énergies renouvelables.

Pour tout savoir sur le potentiel de votre toiture : <https://vienne-condrieu.cadastre-solaire.fr/>

Pour contacter les conseillers de l'Espace Énergie : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/actualites/actualite/espace-energie>